
**POUR LE RETRAIT DU « CHOC DES SAVOIRS », DU PROJET DE RÉFORME DES CONCOURS
ET DU PROJET DE LOI GUERINI : OUVRIR UNE PERSPECTIVE POUR GAGNER !**

C'est un constat de plus en plus partagé : Macron et son gouvernement organisent un basculement de l'Enseignement public.

Le ministère a publié le 17 mars les premiers textes concernant le **choc des savoirs**, en particulier l'arrêté sur la grille horaire dans les collèges et le décret introduisant la classe dite de « prépa-lycée ». Avec les manuels labellisés de nouveaux programmes devraient voir le jour, de la maternelle jusqu'à la terminale, en cohérence avec cette nouvelle donne.

Le gouvernement avance par ailleurs sur un **nouveau type de recrutement et de formation** corrélés avec le choc des savoirs, tandis que le projet de loi Guerini menace les fondements même du statut de fonctionnaire.

Face à ces mesures qui se construisent en puzzle, il est encore possible de gagner : tout doit être entrepris pour informer, discuter et ouvrir la voie à une perspective permettant d'unifier et de centraliser la volonté de combattre des personnels !

« CHOC DES SAVOIRS » : TRI DES ÉLÈVES, AUTONOMIE À TOUS LES ÉTAGES

Au collège, le gouvernement entend imposer un tri des élèves. Nombre d'entre eux seraient éjectés du système scolaire via l'apprentissage patronal. G. Attal répète à l'envi que « *le taux de réussite au brevet va probablement baisser de manière importante* » : 20% des collégiens se verraient ainsi barrer l'accès au lycée, selon les organisations syndicales. **Ce qui impliquerait une baisse du nombre d'enseignants au lycée.**

Par ailleurs, les objectifs du gouvernement (suppression du groupe classe, groupes de niveaux - avec une à dix semaines de dérogation -, emplois du temps en barrette, contrainte des évaluations, labellisation des manuels...) impliquent **une autonomie accrue**. La ministre indique ainsi : « *il n'y a pas de modèle unique, ce modèle est à construire établissement par établissement* », « *on fixe le cadre. Après vous appréciez comment constituer les groupes et harmoniser les progressions pédagogiques* ».

Cela annonce des conséquences sur les services (vers l'annualisation ?), le métier (avec sa caporalisation) et une importante aggravation des conditions de travail. Ajoutons à cela que le conseil supérieur des programmes (CSP) est chargé par le ministère de réécrire les programmes de la maternelle au lycée, en indiquant y compris les « **bonnes pratiques** ». Dans toutes les disciplines, ces programmes feront une « **place substantielle** » à « **la maîtrise des compétences psychosociales** » et comporteront des « **repères de culture générale** ». **Cela atteste de la menace qui pèse sur les enseignements disciplinaires au collège.**



FONCTION PUBLIQUE : UNE « RÉFORME HISTORIQUE » CONTRE LES PERSONNELS

« *Il faut avoir le courage d'aller dans le cœur du logiciel, le logiciel statutaire* ». Ces mots prononcés par S. Guerini le 11 février augurent du pire pour la « *réforme historique* »

annoncée par Macron. Tout laisse à penser qu'elle sera une étape décisive dans la destruction du statut de fonctionnaire. « *ce que je souhaite, c'est rendre de la liberté aux employeurs, pour pouvoir définir le mérite* ». « *S'il y a une réelle insuffisance professionnelle, ça semble logique de pouvoir licencier un agent* », clarifie dit Guerini. « *Ça devrait être une évidence. (...) Parler de performance ça ne me semble pas être un gros mot* ». Et d'ajouter : « *J'ai contacté les syndicats (...) pour leur proposer (...) de reprendre le fil du dialogue* ». Ces axes du projet Guerini ordonnent aussi la réforme du recrutement et du statut des personnels enseignants.

« Choc des savoirs », casse des garanties statutaires...

Cette menace à l'encontre des statuts des personnels (PE, certifiés, CPE...) se décline déjà dans la préparation de la rentrée du ministère de l'Éducation Nationale¹.

- Le recrutement de professeurs des écoles détachés dans le corps des certifiés pour enseigner en 6^e et 5^e a été annoncé. Il introduit la polyvalence, prépare « l'école du socle » de la maternelle à la fin de la scolarité obligatoire. Cela conduira à l'explosion du second degré.

- La marche à la privatisation se précise avec un important recrutement de contractuels, que le ministère veut fidéliser grâce à des mesures « attractives » (sic) : intégration dans le même mouvement que les titulaires, propositions d'attribution « *de postes à leur gré* », de rémunération supérieure à l'indice minimum, développement de la CDIisation...

...et projet d'« *Écoles normales du XXI^e siècle* »².

Ce projet rendu public le 22 mars, correspond à une des trois « stratégies » présentées aux syndicats le 8 novembre. Macron et Attal veulent une formation axée sur « *les fondamentaux et les valeurs de la République* ». Cette modification d'ampleur du recrutement, de la formation initiale, induit le passage d'un métier de conception à celui d'exécutant chargé, sous l'autorité hiérarchique, de mettre en œuvre des procédures formatées et contraintes en lien avec les manuels labellisés... Une véritable déqualification, un bélier contre les garanties statutaires.

CENTRALISER LA MOBILISATION DES PERSONNELS POUR UNE MANIFESTATION NATIONALE EN DIRECTION DU MINISTÈRE

Imposer le dégel du point d'indice et des augmentations de salaire implique de combattre le projet de loi Guerini. L'opposition des personnels à ces plans est réelle. Mais des doutes existent quant à la tactique des journées d'action répétées. Les menaces exprimées à l'encontre des statuts des personnels enseignants et du statut de fonctionnaire impliquent d'exiger clairement le retrait du projet de recrutement et de formation de Macron et Attal et du projet de loi Guerini, de rompre immédiatement les concertations en cours, d'informer largement les personnels afin d'organiser la mobilisation d'ensemble :

- **Retrait total du « choc des savoirs » : abrogation des décrets et arrêtés,**
- **Retrait du projet de réforme du recrutement et de la formation**
- **Augmentation immédiate du point d'indice, retrait du projet de réforme Guerini**



Satisfaire ces revendications est un préalable à toute discussion avec le gouvernement.

Sur ces bases, il sera possible de construire l'unité syndicale et l'unité des personnels dans l'action sur l'objectif de contraindre le gouvernement à reculer, et de lui infliger une défaite.

Sur cette orientation, il sera possible d'ouvrir la perspective d'une manifestation nationale de tous les personnels de l'Enseignement public à Paris en direction du ministère, avec appel à la grève dès le mois de mai.

¹ <https://www.cafepedagogique.net/wp-content/uploads/2024/03/Plan-RH.pdf> <https://www.cafepedagogique.net/wp-content/uploads/2024/03/Lettre-RH.pdf>

² <https://www.cafepedagogique.net/wp-content/uploads/2024/03/Ecoles-normales-du-XXIe-siecle.pdf>